



Demission cdd a 2mois du terme pour un cdd de 3 mois

Par **benexav_old**, le **29/08/2007** à **21:55**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement CAE, mon contrat se termine au 1er novembre.rnJE suis maman d'un petit garçon et enceinte du second enfant.rnJE souhaite démissionner de mon cdd actuel pour attaqué un cdd de 3 mois avant que ma grossesse ne se voit de trop et qu'aucun employeur ne veuille de moi.rnrnComme ça mon premier peu rester à la crèche jusque fin novembre au lieu de fin octobre et du coup je passerais à un plein temps au lieu d'un 20h ce qui est plus interessant pour moi.rnrnMAis si je démissionne de mon cdd actuel et que j'enchaîne sur l'autre cdd et que je vais au bout de ce cdd aurais je le droit au indemnité de l'assedic?rnrnOn m'a parlé de 3 mois de travail de 91j ok 3 mois fait bien 91jours mais sur les 3 mois je ne vais pas bosser 7/7 donc je n'aurais pas travaillé 91j il prenne en compte les week end?rnrnMerci d'éclairé ma lanterne, j'espère ne pas être trop mal expliqué.rnrnBénédicte